



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREMIER MINISTRE

S . G . D . S . N
Agence nationale de la sécurité
des systèmes d'information
CERTA

Paris, le 19 décembre 2011
N° CERTA-2011-AVI-707

Affaire suivie par :
CERTA

AVIS DU CERTA

Objet : Vulnérabilité dans EMC RSA Adaptive Authentication On-Premise

Conditions d'utilisation de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html>
Dernière version de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2011-AVI-707>

Gestion du document

Référence	CERTA-2011-AVI-707
Titre	Vulnérabilité dans EMC RSA Adaptive Authentication On-Premise
Date de la première version	19 décembre 2011
Date de la dernière version	–
Source(s)	Bulletin de sécurité ESA-2011-036 du 06 décembre 2011
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – Gestion du document

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

1 Risque

Contournement de la politique de sécurité.

2 Systèmes affectés

- EMC RSA Adaptive Authentication On-Premise 6.0.2.1 SP1 Patch 2 ;
- EMC RSA Adaptive Authentication On-Premise 6.0.2.1 SP1 Patch 3 ;
- EMC RSA Adaptive Authentication On-Premise 6.0.2.1 SP2 ;
- EMC RSA Adaptive Authentication On-Premise 6.0.2.1 SP2 Patch 1 ;
- EMC RSA Adaptive Authentication On-Premise 6.0.2.1 SP3.

3 Résumé

Deux vulnérabilités ont été corrigées dans EMC RSA Adaptive Authentication On-Premise et permettent à un utilisateur malintentionné de contourner la politique de sécurité.

4 Description

Deux vulnérabilités ont été corrigées dans EMC RSA Adaptive Authentication On-Premise.

La première permet à un utilisateur malintentionné de contourner certaines restrictions, soit sur un périphérique non enregistré, soit sur un périphérique enregistré en envoyant des données spécialement conçues (CVE-2011-2741).

La seconde permet à un utilisateur malintentionné de contourner des restrictions d'accès à certaines applications.

5 Solution

Se référer au bulletin de sécurité de l'éditeur pour l'obtention des correctifs (cf. section Documentation).

6 Documentation

- Bulletin de sécurité ESA-2011-036 du 06 décembre 2011 :
<http://seclists.org/bugtraq/2011/Dec/att-72/ESA-2011-036.txt>
- Référence CVE CVE-2011-2741 :
<http://cve.mitre.org/cgi-bin/cvename.cgi?name=CVE-2011-2741>
- Référence CVE CVE-2011-2742 :
<http://cve.mitre.org/cgi-bin/cvename.cgi?name=CVE-2011-2742>

Gestion détaillée du document

19 décembre 2011 version initiale.